

Commission thématiqueGens du voyage »

Jeudi 8 juillet 2021 Salle n°2 de Saint-Flour Communauté

Ordre du jour

Commission Gens du voyage 8 juillet 2021

- Présentation des hypothèses de travail en vue de l'adoption d'une nouvelle grille tarifaire aux usagers,
- Retour sur la visite de l'aire d'accueil des Dinandiers à Aurillac du 25 juin 2021,
- Retour sur la réunion de la Commission consultative des gens du voyage du 7 juillet 2021,
- Questions diverses.



Commission Gens du voyage 8 juillet 2021

Pour information, le cadre applicable aux aires d'accueil :

Décret n₀2019-1478 du 26 décembre 2019 relatif aux aires permanentes d'accueil et aux terrains familiaux locatifs destinés aux gens du voyage et pris pour l'application de l'article 149 de la loi n₀2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et la citoyenneté

Art. 10. – I. – La convention relative à la gestion de l'aire d'accueil signée entre l'Etat et le gestionnaire fixe les modalités de calcul du droit d'usage perçu par le gestionnaire. II. – Le droit d'usage comprend le droit d'emplacement et la consommation de l'eau et de l'électricité. Le montant du droit d'emplacement doit être en cohérence avec le niveau de prestations offertes et peut faire l'objet d'une modulation en fonction des ressources des occupants. Le montant peut être indexé sur l'indice national des prix à la consommation hors tabac. III. – Le montant des factures établies pour la consommation d'electricité et pour la consommation d'eau correspond à la consommation réelle et la base du calcul du tarif ne peut excéder le tarif auquel la collectivité se fournit elle-même. IV. – La périodicité du règlement, prévue par le règlement intérieur, peut varier en fonction de la durée de séjour et du mode de gestion de l'aire sans excéder un mois. Le paiement du droit d'usage donne lieu à la remise d'une quittance établie sans frais par voie dématérialisée ou par papier sur demande. V. – Un dépôt de garantie d'un montant maximum équivalent à un mois de droit d'emplacement est acquitté au gestionnaire à l'arrivée sur l'aire. La délivrance du dépôt de garantie donne lieu à récépissé. Le montant du dépôt de garantie est restitué au moment du départ de l'aire en l'absence de dégradation ou d'impayé. En cas de dégradation constatée lors de l'état des lieux de sortie, le gestionnaire conserve tout ou partie du dépôt de garantie selon la gravité des dégâts constatés. VI. – Les différents tarifs font l'objet d'un affichage sur l'aire.

Propositions de grille tarifaire

Commission Gens du voyage 8 juillet 2021

Proposition Droit de stationnement

Droit de stationnement

(il doit comprendre la gestion locative, l'occupation de l'emplacement, la mise à disposition et les frais de maintenance des bâtiments, l'entretien général de l'aire, le ramassage des ordures, l'éclairage public, la taxe de séjour)

- Appelé par la Ville de Saint-Flour à hauteur de 1 € / jour / emplacement
- Tarif appliqué par Saint-Flour Communauté depuis sa prise de compétence au 1^{er} janvier 2017
- ➤ Le niveau de l'équipement n'ayant pas évolué depuis, proposition de maintenir ce tarif

Commission Gens du voyage 8 juillet 2021

Proposition Participation aux charges courantes

Participation à la consommation des fluides (eau/électricité) :

- Rappel:
 - Norme : Payable à la réalité de la consommation aux tarifs kWh et m3 applicables
 - Aire de la Touëte : Pas de compteur individuel en service
- Principes de travail retenus:
 - que la participation applicable tienne compte de la taille de la famille,
 - de son **équipement** (nb de caravanes),
 - qu'elle soit **facilement applicable par le gestionnaire** et qu'elle limite les « négociations » ou « réclamations » possibles,
 - qu'elle soit « entendable » pour les familles et **comparable** à d'autres équipements / territoires

Commission Gens du voyage 8 juillet 2021

Bases de calcul et méthodologie

- Analyse de la présence des familles des gens du voyage sur les 4 dernières années, de leur composition (nombre de personnes par foyer), de leur organisation (nombre de caravanes :
 - En moyenne sur 1 année :
 - 7 892,50 jours de présence
 - 17 431,50 jours caravane
 - 32 557,50 jours habitant
- Estimation des fluides :
 - 32 500 € / an d'eau
 - 60 000 €/ an d'électricité (attention : sur la base des consommations Tarif jaune de janvier et février 2021)

Commission Gens du voyage 8 juillet 2021

Bases de calcul et méthodologie

- Estimation d'un coût journalier :

- d'eau par habitant : 1 € / jour / habitant

- d'électricité par caravane : 3,44 € / jour / caravane

- Appliqués à la composition et à l'organisation de toutes les familles de l'aire pour tendre vers une couverture totale de l'estimation des fluides ou partielle conformément à la prévision budgétaire 2021
- A titre d'exemple (droit de stationnement + eau + électricité) :
 - Aurillac: 1 famille de 5 personnes paie en moyenne 60 € / semaine
 1 famille de 8 personnes paie en moyenne 106,40 € / semaine
 - Arpajon-sur-Cère : forfait 25 € / famille / semaine
 - Gannat : 5 € /jour

Commission Gens du voyage 8 juillet 2021

Bases de calcul et méthodologie

- <u>Hypothèse 1</u>: 1 forfait par composition des familles tendant à couvrir 100% de l'estimation des fluides
- <u>Hypothèse 2</u>: 1 forfait par composition des familles tendant à couvrir la prévision budgétaire 2021
- <u>Hypothèse 3</u>: 1 forfait par composition des familles tendant à couvrir la prévision budgétaire 2021 puis évolutif pour tendre au 100% en 3 ans

Commission Gens du voyage 8 juillet 2021

Tarif forfaitaire Hypothèse 1:

Proposition Participation aux charges	journée	semaine
Famille de 1 à 3 personnes	7,00€	44,00 €
Famille de 4 à 6 personnes	17,00€	105,00€
Famille de 7 à 9 personnes	24,80 €	150,40€
Famille de 10 personnes et +	27,80 €	165,60€

Commission Gens du voyage 8 juillet 2021

Tarif forfaitaire Hypothèse 2:

Proposition Participation aux charges	journée	semaine
Famille de 1 à 3 personnes	3,50 €	22,00€
Famille de 4 à 6 personnes	8,50 €	52,50 €
Famille de 7 à 9 personnes	12,40 €	75,20 €
Famille de 10 personnes et +	13,90 €	82,80 €

Propositions de grille tarifaire

Commission Gens du voyage 8 juillet 2021

Tarif forfaitaire Hypothèse 3:

2021/2022

Proposition Participation aux charges	journée	semaine
Famille de 1 à 3 personnes	3,50 €	22,00€
Famille de 4 à 6 personnes	8,50 €	52,50€
Famille de 7 à 9 personnes	12,40 €	75,20 €
Famille de 10 personnes et +	13,90 €	82,80 €

2024/2025

Proposition Participation aux charges	journée	semaine
Famille de 1 à 3 personnes	7,00 €	44,00 €
Famille de 4 à 6 personnes	17,00 €	105,00 €
Famille de 7 à 9 personnes	24,80 €	150,40 €
Famille de 10 personnes et +	27,80 €	165,60€





Commission Gens du voyage 8 juillet 2021

Présentation de l'aire d'accueil des Dinandiers, à Aurillac

L'aire d'accueil à Aurillac a été mise en service en 2010 par la Communauté d'agglomération du bassin d'Aurillac (CABA).

Pour une complète information, la CABA assure la gestion des aires d'accueil d'Aurillac et d'Arpajonsur-Cère.

Par marché de prestation de services, la CABA a confié à la Société VAGO les missions de gestion suivantes des 2 aires :

- la gestion des entrées et sorties sur les aires,
- le suivi qualité,
- les relations avec les Gens du Voyage,
- l'entretien et la maintenance des aires,
- ainsi que le suivi administratif.



Aire des Dinandiers Aurillac

Commission Gens du voyage 8 juillet 2021

Présentation de l'aire d'accueil des Dinandiers, à Aurillac

Situation géographique :

Localisation	L'aire est située rue Django Reinhardt, à proximité de l'Aéroport de Tronquières.
Accessibilité	En limite urbaine. L'aire est assez isolée, et n'est pas desservie par une ligne de transport en commun.
Distances	-Centre-ville : 3 kmÉcole : 2 kmCommerces : 1.4 kmServices sociaux : en ville, environ 3 kmSécurité sociale : en ville, environ 3 kmCAF : en ville, 3.5 kmCentre social de Marmiers : 2 km.
Environnement	Mitoyenne de l'aéroport - A côté des haras - Relativement proche de zones habitées

Commission Gens du voyage 8 juillet 2021

Présentation de l'aire d'accueil des Dinandiers, à Aurillac

Aménagements:

Capacité d'accueil	50 emplacements répartis en 5 îlots
Caractéristiques de l'emplacement	2 places caravanes sont disponibles pour chacun des emplacements. Site sans ombrage.
Equipements sanitaires	25 blocs doubles (douche/WC)
Local gestionnaire	Local de gestion et bureau à l'entrée de l'aire

Commission Gens du voyage 8 juillet 2021

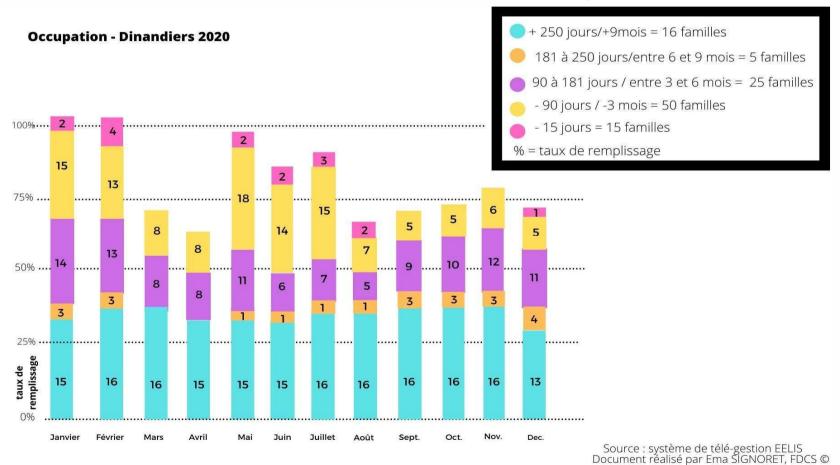
Présentation de l'aire d'accueil des Dinandiers, à Aurillac

Gestion et fonctionnement :

Organisme gestionnaire	VAGO
Personnel et présences	1 responsable et 3 employés d'entretien (pour les 2 aires). Présents tous les jours de
	la semaine et astreinte les week-ends
Règlement intérieur	Elaboré par la CABA (disponible en PJ)
Durée du stationnement	Durée du séjour maximum de 6 mois prévue dans le règlement intérieur. Possibilité
	de dérogation de 4 mois pour scolarisation ou maladie. NB : Règlement intérieur en
	cours de révision au sein de la CABA.
Tarifs	2 € par jour par emplacement / Tarif du KWh d'EDF pour l'électricité 0.15 € / le KLW
	Tarif du m³ communal pour l'eau 3.95 € le m3 Caution de 60€. (Les prix seront
	amenés à évoluer en fonction des variations de prix pratiquées par les fournisseurs).
Paiements	Télégestion pour les fluides
Difficultés	Limiter les entrées et sorties
Période de fermeture	15 jours durant la période estivale, comme stipulé dans le règlement intérieur.

Commission Gens du voyage 8 juillet 2021

Présentation de l'aire d'accueil des Dinandiers, à Aurillac



Commission Gens du voyage 8 juillet 2021

Présentation de l'aire d'accueil des Dinandiers, à Aurillac

Des problématiques similaires que celles rencontrées à l'Aire de la Touëte à Saint-Flour :

- Un dimensionnement de l'aire rendant la gestion ardue
- Des arrivées / départs non maitrisés : travaux en cours d'installation d'un « stop car »
- Du vandalisme sur les équipements : ex. incendie de l'école des Dinandiers ayant entrainé sa fermeture
- Des impayés à gérer particulièrement depuis le 1^{er} confinement et la réquisition de la préfecture pour donner aux usagers accès aux fluides en « marche forcée » (jusqu'il y a 2 ans, taux de recouvrement important de l'ordre de 80%)



Commission Gens du voyage 8 juillet 2021

